

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL DU 24 MAI 2011

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le vingt-quatre mai deux mille onze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Sont présents :

 $\mathsf{M}^{\mathsf{mes}}$ Karen Carignan,

présidente Chantal Poliquin, commissaire représentante du comité

de parents

Isabelle Rouillard

MM. Denis Coutu

> Gérald Cregheur, commissaire représentant du comité

> > de parents

Michel Gagnon Michel Morin

Aussi présents :

MM Yannick Roy, directeur général

> Francis Pomerleau, régisseur au Service des ressources

> > financières

Le quorum est atteint. Il est 19 h 30.

Il est convenu, en l'absence de la secrétaire générale, que le directeur général agisse en tant que secrétaire d'assemblée.

2. ADOPTION ORDRE DUJOUR

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire CE-1282-11 Isabelle Rouillard,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que proposé.

QUE la présidente de l'assemblée soit et elle est autorisée à modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.



3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CE-11-04-12

CE-1283-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition madame la commissaire Chantal Poliquin,

QUE la secrétaire générale soit et elle est exemptée de la lecture du procès-verbal du 12 avril 2011 (CE-11-04-12).

QUE ce procès-verbal soit et il est adopté tel que proposé.

ADOPTÉE.

4.1 DÉBOURSÉS AVRIL 2011

CE-1284-11 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Chantal Poliquin,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de d'avril 2011, au montant total de trois millions cinq cent quinze mille six cent soixante dollars et soixante-huit cents (3 515 660,68 \$).

ADOPTÉE.

5. – Direction générale adjointe

Pour donner suite à la demande du conseil des commissaires de nommer une direction générale adjointe à temps partiel, et ce, dans le but de remplacer le directeur général en cas d'absence ou d'empêchement et ainsi assurer une stabilité au niveau de l'organisation, Le directeur général informe les membres du comité des travaux réalisés dans ce dossier.

Après discussions les membres du comité feront leur recommandation au conseil des commissaires le 7 juin prochain.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

CE-1285-11 Michel Gagnon, IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 37.

Karen Carignan, présidente Yannick Roy, secrétaire d'assemblée